



23 décembre 2021

## Mise en valeur des nouveautés au SIAMS 2022

Chères exposantes,  
Chers exposants,

Je reviens sur la possibilité de mettre vos nouveautés (et/ou caractéristiques particulières) en valeur autour du prochain SIAMS (pensez aux bénéfiques clients lors de la réalisation du texte).

Si vous nous envoyez un texte (environ 350 mots) et une image, nous utiliserons le matériel de plusieurs manières :

Le 31 janvier

- Envoi d'un dossier à la presse spécialisée comprenant toutes les nouveautés/spécialités annoncées.
- Fourniture de matériel complémentaire pour votre communication (image « prenons rendez-vous à Moutier » pour découvrir...).

Dès février

- Communications régulières en ligne relatives aux nouveautés/spécialités (web et réseaux sociaux).
- Invitation des visiteurs en mentionnant les nouveautés/spécialités.

Dès mars

- Newsletter visiteurs « Nouveautés/spécialités 2022 »
- Campagne de communication « SIAMS et ses nouveautés/spécialités »

Lors du SIAMS

- Réalisation d'un dossier qui sera remis à la presse participante (idem aux infos du 31 janvier + toutes infos arrivées après coup).
- Réalisation d'un document spécifique « nouveautés/spécialités » invitant les visiteurs à passer sur votre stand.
- Affichage des nouveautés/spécialités sur les plans du salon.



Ces possibilités sont totalement gratuites... mais elles nécessitent un peu de temps de préparation de votre part. Objectivement ça en vaut la peine car cette action vous assure plus de visibilité, probablement plus de visiteurs intéressés et qui sait, peut-être plus d'affaires !

N'hésitez pas à nous envoyer votre matériel (même si c'est plus long ou plus court) ! Nous nous engageons à traiter toutes les infos de la même manière et seules les entreprises n'envoyant rien ne seront pas mises en valeur grâce à cette action.

Dans l'attente de vos nouvelles (et de votre très nombreux matériel), nous vous souhaitons encore de joyeuses fêtes et une excellente année 2022.

Meilleures salutations,

Laurence Roy

Christophe Bichsel

Pierre-Yves Kohler

PS : Si vous avez du matériel et souhaitez le diffuser uniquement à une date précise, nous respecterons bien entendu vos souhaits.

PS2 : Nous réaliserons des dossiers en français et en allemand mais n'effectuons pas les traductions (si vous souhaitez faire traduire des textes mais n'avez pas la possibilité, nous pouvons vous donner les coordonnées de notre traductrice).